



STOP GAZETTE

N° 4 du 5 Février 2021

« Adhérez au Comité des Fêtes de Bourgogne-Fresne »

Qu'est que le comité des fêtes ?

C'est une association loi 1901 en charge d'organiser, seule ou avec d'autres associations, différentes manifestations festives ou culturelles dans le village. Par exemple, le comité des fêtes organise les festivités du 14 Juillet ou participe à l'organisation de la brocante du lundi de Pentecôte.

Qui peut adhérer au comité des fêtes ?

Tout habitant de Bourgogne-Fresne désireux de s'investir dans la vie du village.

Qui en est son président ?

Gilles LABROUSSE en est actuellement le président avec Martine STEINMETZ trésorière et Stella MUTZIG secrétaire. Suite au changement de statuts, voulu par le conseil municipal, 3 des cinq membres du futur bureau (président, trésorier et secrétaire) seront élus par les adhérents lors de la prochaine assemblée générale. Les 2 autres membres du bureau seront désignés par le conseil municipal.

Pourquoi adhérer au comité des fêtes ?

Le comité des fêtes est le meilleur endroit pour rencontrer d'autres villageois dans la bonne humeur. L'association est un acteur incontournable de l'animation du village. Grâce au comité des fêtes, des différentes festivités seront organisées pour donner vie à notre village dès que ce sera possible.

Quels sont les ambitions du comité des fêtes ?

Evidemment le comité des fêtes perpétuera les fêtes existantes mais il aura à cœur de développer de nouveaux rendez-vous selon les idées amenées par les différents adhérents.

Comment adhérer ?

Il suffit à tout habitant de Bourgogne-Fresne ayant 12 ans révolus (avec accord des parents pour les mineurs) de retourner le coupon à la mairie dans une enveloppe au nom du comité des fêtes. Chaque association du village peut également adhérer au comité des fêtes.

Je, soussigné(e) _____ né(e) le ___/___/___

Demeurant _____

Souhaite adhérer à l'association Comité des Fêtes de Bourgogne-Fresne au titre de l'année 2021

Mail : _____

Téléphone : _____

Signature



La recette des petits cuistots

Une nouvelle rubrique pour cuisiner avec vos enfants ou petits enfants ...

Un moment de partage inoubliable !

A retrouver régulièrement dans votre # Stop Gazette



Il te faut :



1



Commence par mettre la farine et le sel puis mélange.

2



Casse les oeufs et ajoute le lait petit à petit en mélangeant.

3



Laisse la pâte reposer au moins 1 heure.

4

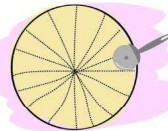
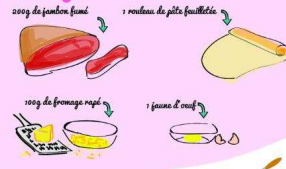


Beurre un peu ta poêle et fais cuire des crêpes fines.

Croissants jambon fromage

La cuisine d'Adeline

Ingrédients



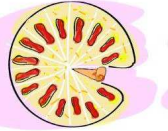
Couper la pâte en 16 triangles.



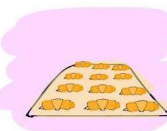
Déposer un peu de fromage sur chaque triangle.



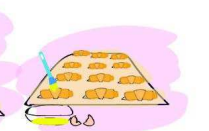
Couper le jambon en lamelles et les déposer sur les triangles.



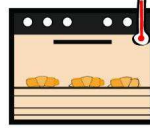
Rouler les triangles de l'extérieur vers l'intérieur du cercle.



Déposer les croissants sur une plaque allant au four recouverte de papier sulfurisé.



Badigeonner les croissants de jaune d'oeuf.



Enfourner 20 min à 180°C



Savourer

Illustration : Tassily Samuel www.adelinecuisine.fr

LIVRAISON DES PANIERS GARNIS POUR NOS AINÉS ...



Vous avez été nombreux à nous envoyer des remerciements et des félicitations sur le choix des produits. En effet, en sus du jus de pomme de l'entreprise Goria, des chocolats et tuiles de notre boulanger, la poêlée de boudin blanc aux champignons et les terrines, spécialités ardennaises, ont régalé les papilles, le tout accompagné de vin rouge et blanc !

Les absents ont reçu une carte les invitant à prendre contact pour retirer leur colis **avant le 8 Février**.

Après cette date, ils seront distribués à d'autres personnes par le CCAS.

Un grand merci à Mesdames Mutzig et Steinmetz et à Messieurs Perreira et Labrousse.

REMISE DES CADEAUX DES CONCOURS DE NOEL ...

Concours du pull de Noël / Concours de la déco extérieure :

Les 6 gagnants ont reçu un bon d'achat de 50 € Florales Garden

Les 2 coups de Cœur du Jury un bouquet de fleurs

Concours de dessins :

Chacun des enfants a reçu un bon d'achat de 15 € Cora Nord afin de choisir entre jouet, vêtement, bonbons ...

Certains ont déjà choisi !

